



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 mars 2011 — N° 8

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de l'Ordre fraternel des Aigles de Terrebonne.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Semaine des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Béatrice Maltais.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de rendre hommage à la relève entrepreneuriale de Shefford.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la Société de transport de Lévis.

24 mars 2011

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant la fête nationale kurde.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de souligner les lauréats du 9^e Gala reconnaissance du monde agricole de la Côte-du-Sud.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la Route des vents.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration concernant le Rendez-vous de la Francophonie.

À 9 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

24 mars 2011

Présentation de projets de loi

M. Hamad, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 2 Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 2.

Dépôts de documents

Mme Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur la protection de la jeunesse* de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
(Dépôt n° 88-20110324)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 073 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement de la popote roulante La Petite Marmite.
(Dépôt n° 89-20110324)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un communiqué de presse, en date du 11 décembre 2009, concernant la centrale Gentilly-2.

(Dépôt n° 90-20110324)

À la demande de M. le président, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) dépose :

Copie d'un document du Conseil du trésor intitulé « Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007 – Prendre en main l'avenir de notre fonction publique ».

(Dépôt n° 91-20110324)

Motions sans préavis

M. Bergman (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le site Vigile.net; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

24 mars 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec M. Sklavounos (Laurier-Dorion), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 190^e anniversaire de la révolution grecque du 25 mars 1821 contre l'occupant ottoman, prélude à l'indépendance de la nation grecque;

QU'elle salue la contribution passée et présente de la communauté grecque à l'avancement et à l'enrichissement de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Grondin (Beauce-Nord), conjointement avec M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'inauguration du ministère pastoral du 15^e archevêque de Québec, Mgr Gerald Cyprien Lacroix, qui se tiendra demain soir au Pavillon de la jeunesse de Québec;

QU'elle félicite, par le fait même, Mgr Gerald Cyprien Lacroix pour sa nomination comme archevêque de Québec et primat du Canada le 22 février dernier par le pape Benoit XVI, faisant ainsi la fierté de toute sa région natale, la Beauce.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation du mandat sur les agences de la santé et des services sociaux;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions.

24 mars 2011

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 25 mars 2011, entre M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Moreau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, portant sur « La défense des intérêts du Québec face à Ottawa », est reporté au lundi 28 mars 2011.

Elle informe également l'Assemblée que, le vendredi 1^{er} avril 2011, M. Rebello (La Prairie) s'adressera à Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'avenir des régimes de retraite ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 23 mars 2011 sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Khadir (Mercier) et Mme Marois, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Paquet, ministre délégué aux Finances, dépose :

Copie d'un document, en date du 16 mars 2011, préparé par la firme Moody's Investors Service, intitulé « Outlook for Canadian Provinces 2011 ».

(Dépôt n° 92-20110324)

24 mars 2011

À 13 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Khadir (Mercier) et Mme Marois, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour ne pas avoir donné de réelles pistes de solution pour venir en aide aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans son budget 2011-2012.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et Mme Richard (Marguerite-D'Youville), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir brisé son engagement de créer 15 000 nouvelles places en garderie pour les jeunes familles québécoises.

24 mars 2011

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 18 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 mars 2011, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES